

COMPTE RENDU

CSE ordinaire des 26 et 27 septembre 2024

Déclaration préalable des élus CGT : Nous devons empêcher l'offensive sur les services publics !

Après la nomination très impopulaire du Premier Ministre, nous avons eu le week-end dernier l'annonce d'un gouvernement qui annonce la couleur : c'est un gouvernement de combat contre les services publics et les droits des travailleurs.

Aux élections européennes comme aux législatives, le Président de la République et sa politique ont été sanctionnés. Face à la percée électorale du RN, une mobilisation a permis de leur barrer la route aux législatives. Pourtant, on se retrouve désormais avec un gouvernement qui compte mener la même politique qu'avant, mais avec le soutien du RN.

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 qui est en cours d'élaboration prévoit une première coupe de 10 milliards d'euros dans les budgets, 200 millions d'euros pour France Travail, s'ajoutant à la coupe de 2024 de 600 millions d'euros. En seulement deux ans, le budget annuel de France Travail est diminué de 13% ! Et nous ne sommes qu'en phase projet, alors que le patronat préconise déjà d'autres coupes budgétaires.

Ce PLF n'est pas qu'une attaque contre les agents de France Travail et l'exercice de leurs missions. C'est aussi une disparation du service public qui permet l'accès équitable, à une éducation de qualité ainsi qu'à des soins, à un logement...

La baisse des moyens humains et financiers pour France Travail est à l'ordre du jour :

En anticipation des coupes à venir, le conseil d'administration de France Travail, le 17 juillet dernier, évoque des gains d'efficacité de 2900 Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT), par l'intégration de l'IA et l'automatisation de certaines tâches d'ici 2027. Nous ne sommes pas dupes, la Direction ne va pas alléger la charge de travail mais va réduire le nombre d'agents dès le 1^{er} janvier 2025. **Autrement dit, plane une menace de suppression massive de postes.**

La Direction Générale accélère la sous-traitance et la privatisation de nos missions. Le budget dédié a explosé, passant à 494 millions d'euros et pour des résultats inconnus à ce jour. Avec ce budget, on pourrait recruter des milliers de conseillers, réintégrer les accompagnements, les ateliers, les prospections et tant d'autres missions dans nos agences.

Ce n'est pas le choix que font le gouvernement et la Direction. Au fur et à mesure des expérimentations et du déploiement de la Loi « Plein Emploi », notre travail perd son sens. L'accompagnement disparaît au profit des prestataires privés et va se résumer à différentes formes de contrôles des privés d'emploi.

La **CGT** porte les revendications suivantes :

- Non aux suppressions de postes à venir ! Nous réclamons les effectifs supplémentaires et nécessaires pour mener à bien nos missions dans des conditions optimum.
- L'arrêt de la sous-traitance et la réintégration des missions dans les sites.
- Pour une augmentation générale des salaires et leur indexation sur l'inflation.
- Prenons l'argent là où il est : 500 familles françaises les plus riches possèdent 1 228 milliards d'euros, 45% du PIB, le budget annuel de France Travail ne représente que 0.5% de leur fortune.

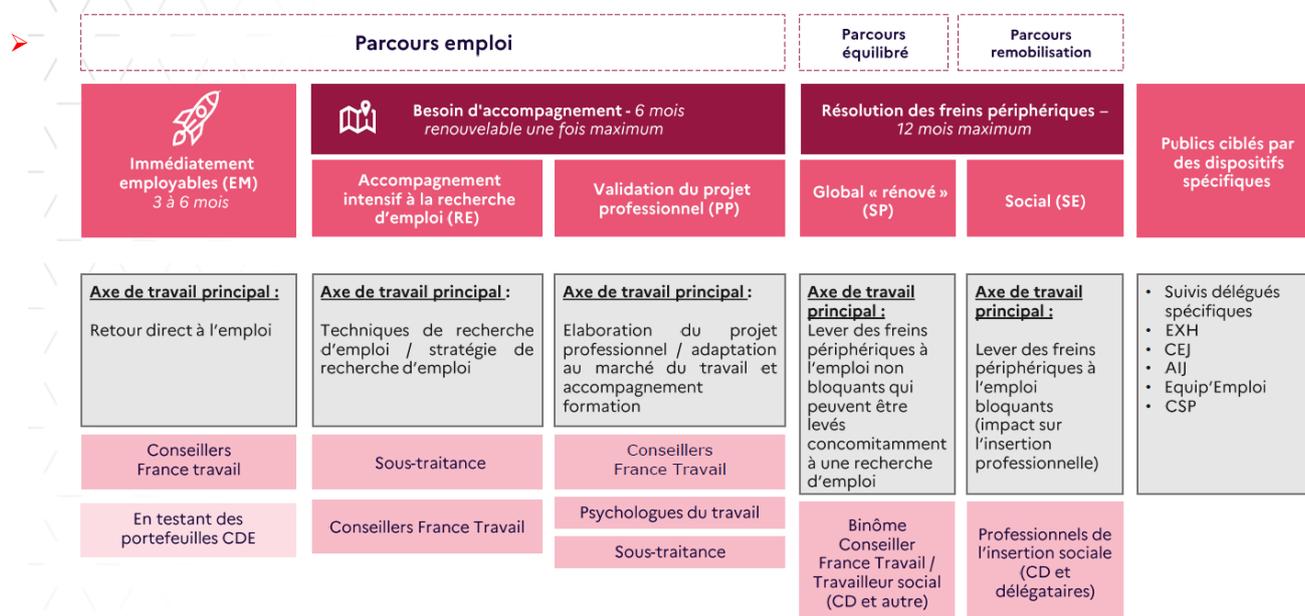
La **CGT** France Travail Normandie tend la main à tous les syndicats, les syndicalistes et les agents qui veulent sincèrement défendre les intérêts de nos métiers et nos missions pour construire ensemble une mobilisation à France Travail.

La CGT France Travail appelle à se mettre toutes et tous en grève le mardi 1^{er} octobre qui sera le premier temps fort et marquera notre opposition à ces attaques et pour nos revendications.

Point sur le suivi des projets France Travail

XP Modalités de Suivi d'Accompagnement :

Rappel du modèle 1 : la segmentation par besoin



➤ Sur le modèle 1, la direction indique que les revues de portefeuille et la mise à jour des diagnostics sont en cours pour les 5 agences tests (Barentin, Bernay, Elbeuf, St-Lô et Honfleur). Tous les DE de ces agences seront en suivi délégué jusqu'à la fin de l'année avec des codes opérationnels pour chaque segment (EM, RE, PP ...).

➤ La mise en place de portefeuilles CDE dans le segment « Immédiatement Employable » n'est pas d'actualité.

➤ Questionnée sur la nouvelles prestation « Direction Emploi », la direction ne pense pas qu'elle sera obligatoire pour les DE. *A contrario*, d'après les retours du terrain, la **CGT** constate que les DE qui seront suivis en segmentation « Recherche d'Emploi » seront prioritairement, si ce n'est automatiquement, orientés vers cette prestation, jusqu'à écoulement des stocks.

➤ Le modèle 2 –expérimenté seulement à Luciline– est en attente de validation par la DG. Les élus **CGT** ont pu rencontrer des agents de Luciline, dont certains ont fait part d'inquiétudes sur un projet supplémentaire qu'il leur est demandé de construire en plus de leur travail quotidien.

➤ Depuis le début de la présentation de l'XP MSA, la **CGT** constate que le modèle 1 se voit attribuer

plus de moyens. Puisqu'il est prévu plus de sous-traitance avec un budget de 39 millions d'euros pour la nouvelle prestation. Mais aucun moyen supplémentaire pour accompagner les publics dans cette nouvelle segmentation. **La CGT y voit une nouvelle privatisation de nos missions.**

Marque « France Travail Pro » :

➤ La direction présente la mise en place des événements pour mettre en avant la marque « France Travail Pro » (« France Travail » ne fait pas assez « pro » ?) à destination des entreprises « non-clientes ». Quel est l'utilité de ce projet en dehors de la communication ?

➤ Le lancement se fera le 24 ou 25 octobre avec des événements aux choix des agences :

- Des déjeuners de 12h à 12h30.
- Des *after-work* de 18h30 à 20h00.
- Des petits déjeuners de 7h45 à 9h00.

Seul, l'*after-work* fait mention du volontariat. La direction répond avec désinvolture à nos remarques sur le respect de l'accord OATT. Les agents qui seraient forcés à participer à ces événements qui vont à l'encontre de l'accord OATT et empêche de concilier vie professionnelle et vie personnelle peuvent contacter la **CGT**.

Extension du 3995 :

- La direction régionale indique que le dialogue social est en cours sur ce sujet au niveau national. *Mais il se trouve que la DG a refusé une consultation des élus du CSE Central.*

Voici les informations dont la CGT dispose au CSE Central :

- Un marché a été conclu en 2022 avec INTELICIA pour prendre les appels de la file 3995 dédiée à aider les employeurs à remplir leurs « attestations employeur ». Le même marché permettra à la même société de répondre à 10% des appels du 3995, à compter du 1er octobre en Nouvelle-Aquitaine et en IDF. Puis à tous les appels employeur en dehors de nos plages d'ouverture téléphonique tous les jours (sauf le dimanche) de 7h30 à 20h. Le prestataire pourra présenter les services de France travail, l'assister à l'utilisation des services en ligne et programmer un rappel par un conseiller sur le créneau choisi par le recruteur sur les horaires d'ouvertures de FT.
- INTELICIA est une petite entreprise marocaine devenue une multinationale suite à l'achat de l'actionnaire ALTICE/SFR en 2016, qui compte désormais 80 plateformes téléphoniques en Europe, Amérique et surtout en Afrique Francophone, pour un total de 40 000 salariés.
- Seules la **CGT** et FO, au CSE Central, ont demandé le retrait immédiat de ce projet qui ouvre la porte à la concurrence. La CFDT s'oppose à l'ouverture du samedi, mais dit entendre la nécessité d'élargissement des horaires !
- L'ensemble des organisations syndicales présentes demandent une information-consultation sur ce projet : refus de la DG qui affirme qu'il n'y a aucun impact sur les conditions de travail à France Travail ! (Pour la DG, les plannings de rappels des CDDE « blindés » par un prestataire privé les soirs et week-end seront sans conséquence !)
- La **CGT** mettra tout en œuvre pour combattre le dépeçage de France Travail à commencer par son service entreprise, dont l'activité s'est vue réduite lors de l'agrégation des OE, victime récemment d'une expérimentation sur l'externalisation de la relation entreprise et dont les orientations stratégiques prévoient la mise en place de « Task Force » avec les autres acteurs du Réseau pour l'Emploi et le développement de l'IA pour réaliser des MER (« match FT »).

Information en vue d'une consultation sur la situation économique

Cette présentation de la situation financière et économique de France Travail Normandie fera l'objet d'un vote des élus dans un prochain CSE.

Ce budget nous semble idéologiquement marqué. Dans la partie fonctionnement, dans le cadre d'une réduction des budgets, la direction cherche d'abord à économiser 1,128 million d'€ sur le budget dédié au personnel, correspondant à la cible ETPT qui conduit à la suppression de 20.59 ETP en 2024.

Fonds de Transition Juste

Depuis avril, la **CGT** demande, tous les mois, une information du CSE sur une mission qui s'est mise en place sur les agences de Lillebonne, Evreux Brossolette et Vernon. Enfin le dossier nous est présenté !

4 agents (2 à Lillebonne, et 1 dans les deux autres agences) doivent constituer des portefeuilles pour accompagner des DE désirant aller vers les secteurs de la chimie verte, l'économie circulaire, énergies renouvelables et valorisation des déchets sur l'axe Seine et la Vallée de la Bresle. La mission court du 01.05.24 au 31.12.26.

Puisque les agents seront amenés à se déplacer, les élus **CGT** demandent des mesures prévention des risques routiers. La direction répond que c'est la politique de déplacement de FT qui s'applique et qu'il n'y a pas de plan de prévention spécifique à avoir. La **CGT** insiste sur l'importance du territoire à couvrir, et sur les conséquences en terme de déplacement des agents comme des DE.

La **CGT**, comme les autres syndicats, a demandé quelle compensation des agents a été mise en place sur la mission. La direction répond que des CDD de compensation sont arrivés le 1^{er} mai.

Point sur le nouveau suivi

Les portefeuilles « nouveau suivi » qui vont être mutualisés seront :

- Le Tréport vers Dieppe.
- Harfleur vers Le Havre Souday.
- Verneuil-sur-Avre vers Evreux Delaune.

La direction annonce la fin « Sphère Emploi » dans les mois à venir.

Avant de poursuivre la mutualisation la **CGT** aimerait avoir un bilan du nouveau suivi déjà mutualisé (par ex : Flers et Argentan). La direction nous indique que les portefeuilles étaient trop petits pour faire un bilan.

Information sur la mise en œuvre de la plateforme Académie FT

Cette nouvelle plateforme en ligne est présentée comme le successeur de l'E-Université. Cette dernière disparaîtra une fois que cette « Académie France travail » sera intégrée à PCM. En attendant, son contenu accessible 24h/24 ne compte pas dans le cursus de formation. Il comporte beaucoup d'informations et un peu de formation distancielle. La **CGT** dénonce une confusion entretenue entre formation et information.

Compte-rendu de la commission politique sociale du 16 septembre

Dans la campagne EPA, 30% des agents concernés un PAP l'ont refusé. La demande d'analyse des refus est compliquée, selon la direction.

Le vivier de la Détection De Potentiel Managérial (DDPM) est presque vide, seulement 12 agents. Il serait intéressant que la direction s'interroge sur l'attractivité des postes d'encadrement et du processus pour y parvenir, qui est laborieux.

La direction compte innover ... en détectant des profils directement par la BDE ! La direction y voit des avantages en gestion des mobilités. Retour vers le futur !

Activités Sociales & Culturelles

Les syndicats majoritaires à la gestion des ASC proposent de faire passer la dotation de Noël de 100€ à 140€ par agent.

La **CGT** s'abstient sur ce vote, estimant qu'une partie des CDD restent lésés. La **CGT** s'étonne de ce reliquat alors qu'une catastrophe financière nous était annoncée suite à la publication de l'arrêté qui a mis fin à la discrimination des collègues en contrat précaire. La **CGT** rappelle que les ASC ont été créées pour favoriser l'émancipation par la culture et non pour compenser des salaires trop faibles ce qui est normalement le rôle des Négociations Annuelles Obligatoires. Le budget nous permet de dire que revenir sur l'aide aux enfants handicapés auraient été une bonne décision des responsables de gestion du CSE au lieu d'augmenter l'aide pour Noël.

**CGT et FSU s'abstiennent
CFDT, CFE-CGC, FO, SNAP votent pour.**

Infos RH

La direction nous indique ces dates :

- Prochain BIPE : du 1^{er} au 20 octobre.
- La mise en place d'OSIRHIS est reportée à janvier.
- Prochaine campagne de promotion : du 7 octobre au 13 décembre.
- Campagne télétravail sur le nouvel accord : les souhaits sont à exprimer entre le 12 et le 26 novembre. Les managers devront les analyser entre le 2 décembre et le 13 décembre.
- Sur la démarche visions valeurs, un atelier régional s'est tenu le 26.09, de nouveaux ateliers locaux vont se tenir entre le 14 octobre et le 8 novembre.

AIJ : La **CGT** revient de nouveau sur le sujet, les lettres de missions arrivant (encore) à terme au 31/12. Quelle est le discours à tenir quant aux intégrations des jeunes dans les portefeuilles ? Aussi, quelles sont les projections des agents sur ce dispositif ? La direction dit qu'elle veut travailler au plus tôt sur ce sujet et commence les travaux dans les semaines à venir.

Verneuil-sur-Avre : La **CGT** évoque la situation critique de l'agence avec 5 arrêts non compensés à ce jour. D'autres syndicats ont relevé des situations similaires dans d'autres agences, la direction nous dit que c'est à voir entre les Représentants de Proximités et les DT.

Rappel OATT : Tout au long de ce CSE, on constate l'augmentation des sollicitations des agents en dehors des temps de plage fixe. La **CGT** demande à la direction de mettre fin à ces pratiques dès maintenant. La direction reste muette.

Questions diverses de la CGT

Saint-Pierre-et-Miquelon : La **CGT** demande comment la direction envisage de compenser la maîtrise ainsi que la technicité perdues avec les différents départs ? L'objectif est-il de transformer SPM en point relais ?

La direction nous répond qu'il n'y a pas d'objectif de point relais et qu'il y a une BDE en cours. Le DT s'y est rendu ce mois-ci. Des discussions sont en cours avec les partenaires du Réseau pour l'Emploi.

Cela ne répond pas à notre question, il n'y a que deux agents sur place, ça pose la question de la sécurité. Par ailleurs, qu'en est-il du transfert d'activité vers St-Lô ?

La direction répond avec dédain, qu'il n'y a « que 89 DE » donc rien de grave pour St-Lô. La direction affirme qu'aucun agent ne s'est retrouvé seul sur le site.